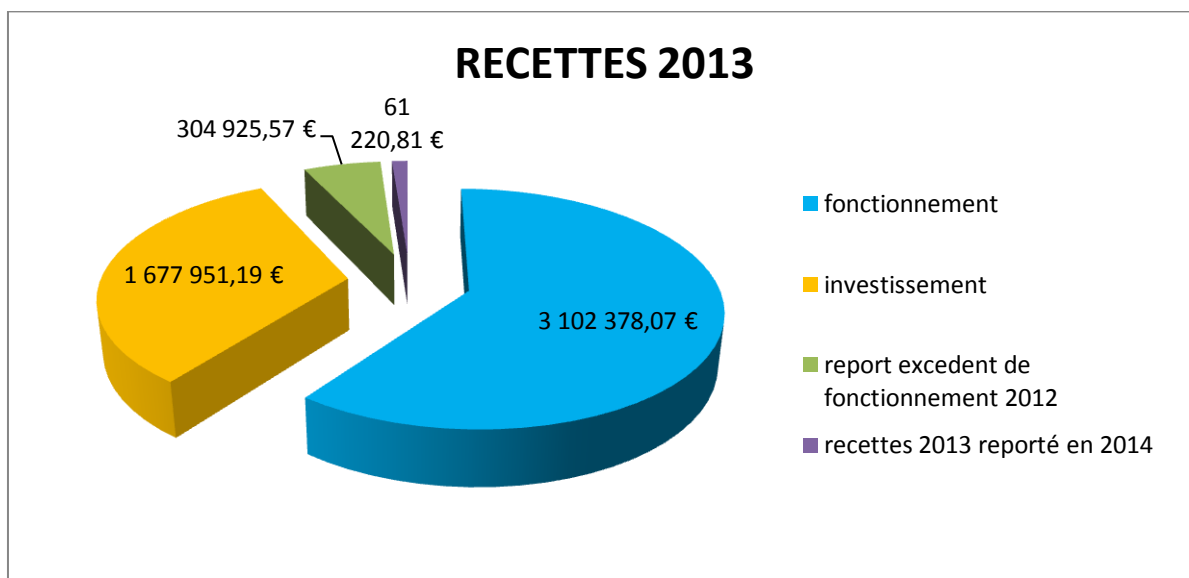
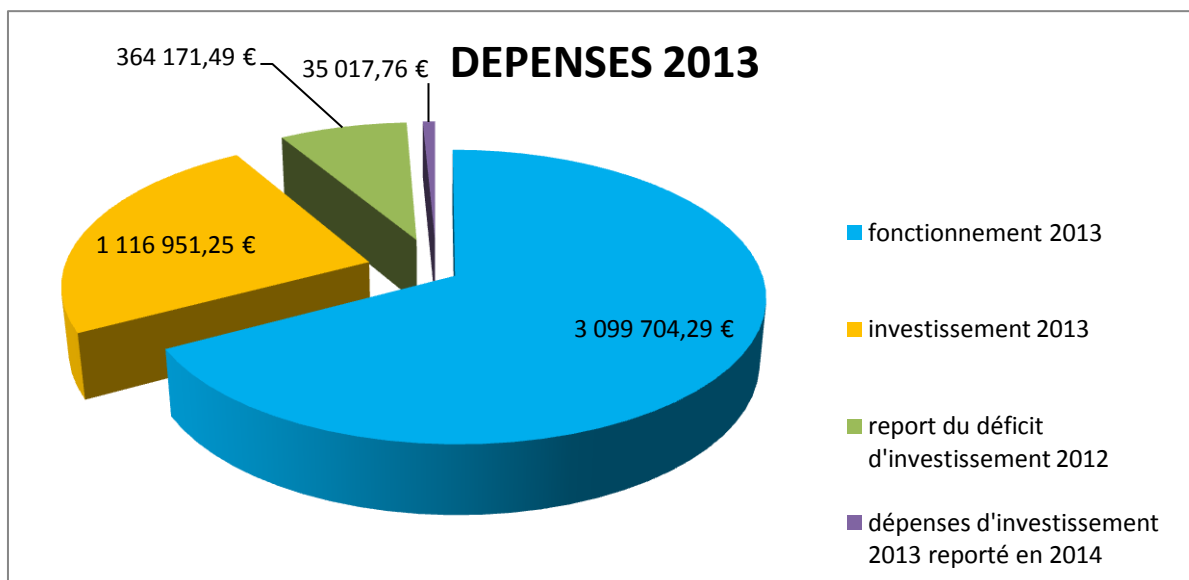


BUDGET 2013

EQUILIBRE GENERAL

Le budget global 2013 se monte à 5 146 475,64 € en recettes pour 4 615 844,79 € en dépenses. Ces chiffres intègrent à la fois l'année 2013 en fonctionnement et investissement mais également les reports de 2012 ainsi que les sommes 2013 reporté en 2014



Compte tenu des ventes importantes réalisées cette année, les opérations budgétaires d'ordre (amortissements, travaux en régie et surtout sorties de patrimoine) se chiffrent à 881 775,20 €. Ces sommes, inscrites en recettes et dépenses, n'impactent pas l'équilibre du budget.

Notre résultat global 2013 est de 530 630,85 € dont 307 599,35€ en section de fonctionnement et 223 031,5€ en section d'investissement

Section de Fonctionnement

	<i>CA 2013</i>	<i>Excédent/Déficit 2012</i>	<i>Résultat 2013</i>
Dépenses	3 099 704,29€		
Recettes	3 102 378,07€		
Excédent fonctionnement 2013	+2 673,78 €		
Excédent reporté 2012		+ 304 925,57 €	
Résultat de clôture 2013			+ 307 599,35 €

L'année 2013 se solde par un petit excédent de 2 673,78€.
Le report de l'excédent de 2012 nous permet d'arriver à un excédent de clôture global en fonctionnement de 307 599,35 € qui est reporté en section de fonctionnement dans le budget 2014

Section d'Investissement

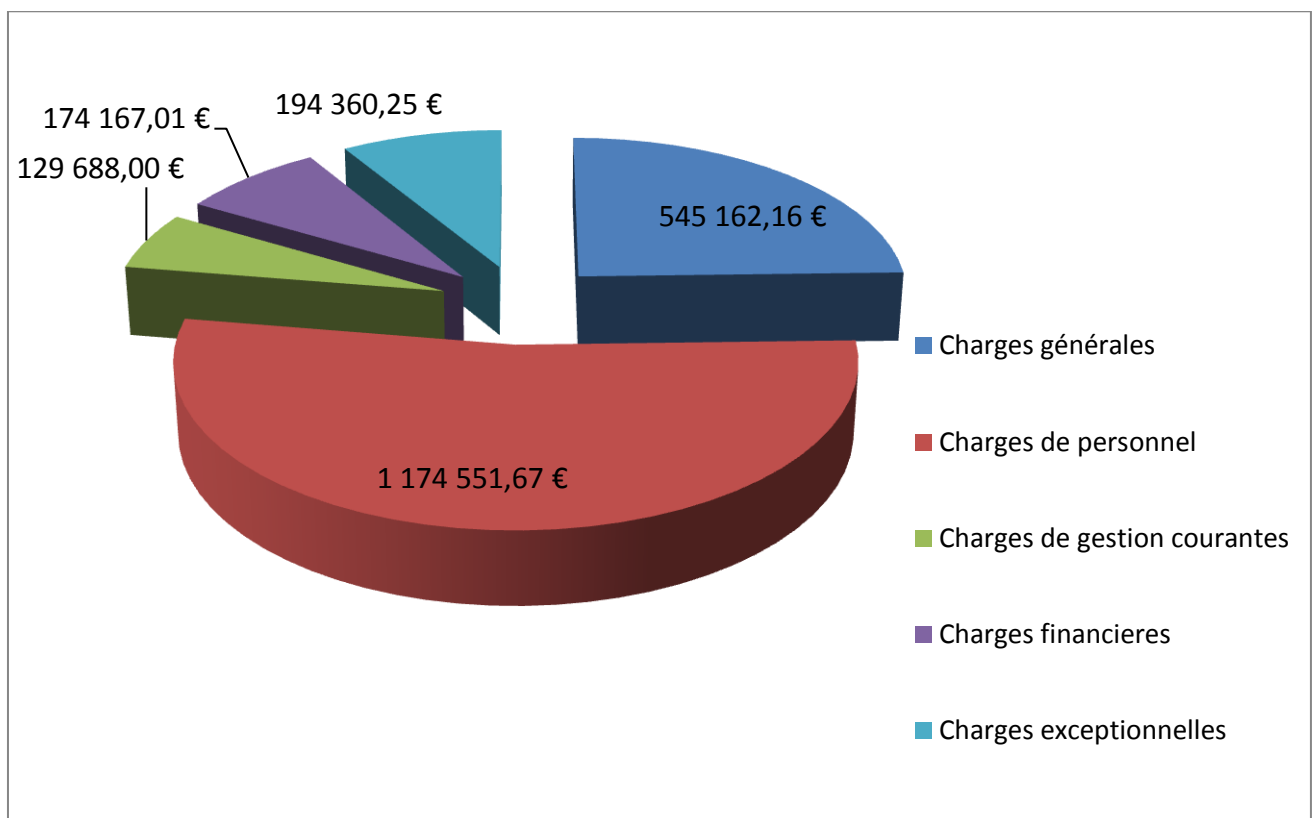
	<i>CA 2013</i>	<i>Excédent/Déficit 2012</i>	<i>Résultat 2013</i>
Dépenses	1 116 951,25 €		
Recettes	1 677 951,19 €		
Excédent d'investissement 2013	+ 560 999,94 €		
Déficit reporté 2012		- 364 171,49 €	
Résultat de clôture 2013			+ 196 828,45€

Notre résultat 2013 nous a permis de couvrir le déficit des reports 2012 et de pouvoir réinscrire 196 828,45€ en investissement en 2014.
Des recettes et des dépenses 2013 non réalisées sont reportées en 2014. Elles présentent une balance excédentaire de 26 203,05€

LE FONCTIONNEMENT

1) Les Dépenses

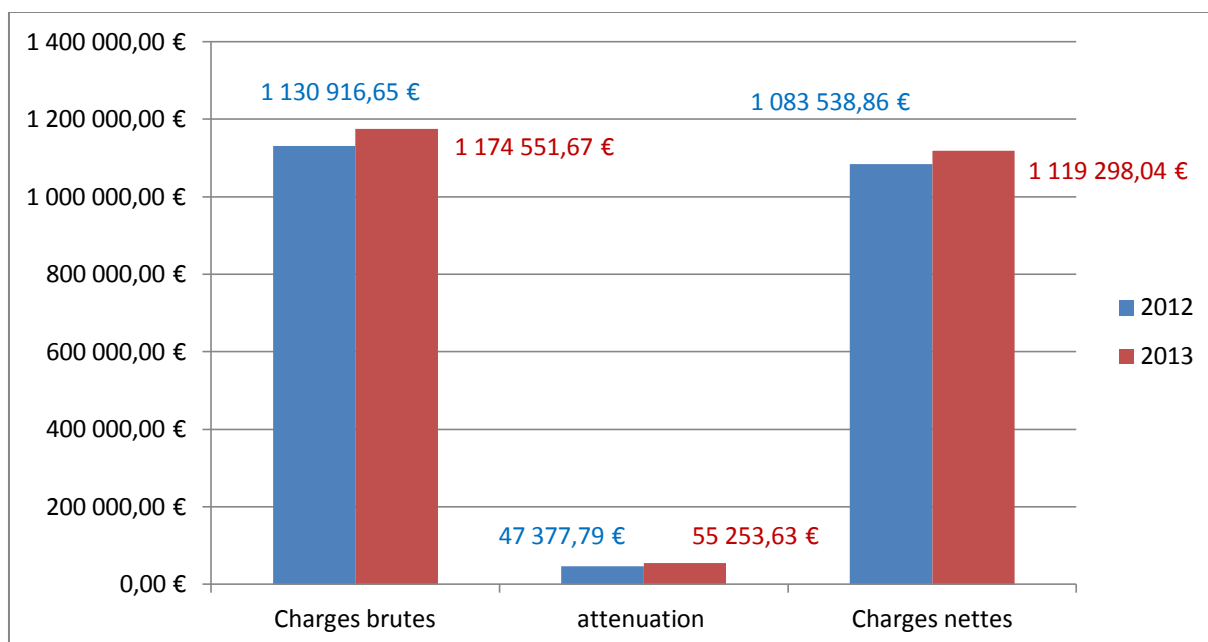
2 217 929,09 € de dépenses réelles totales pour 2013 dont 194 360,25 € de charges exceptionnelles et 2 023 568,84 € de dépenses « ordinaires » avec près de 58% consacrées aux charges de personnel, 27% aux charges générales, 8,6% aux intérêts de la dette et 6,4% aux charges de gestion courante.



Le règlement du terrain de la rue du port par la société ATIK était prévu en trois paiements : décembre 2012, juillet 2013 et Décembre 2013. La Trésorerie ne pouvant pas ressortir du patrimoine de la commune le tiers de la valeur du terrain nous a demandé de réinscrire ce premier versement de 194 360 € en dépenses exceptionnelles et la totalité du prix de la vente en recette.

Cette opération générera un déséquilibre de notre capacité d'autofinancement car si les dépenses exceptionnelles sont intégrées dans le calcul de la CAF ce n'est pas le cas des recettes exceptionnelles.

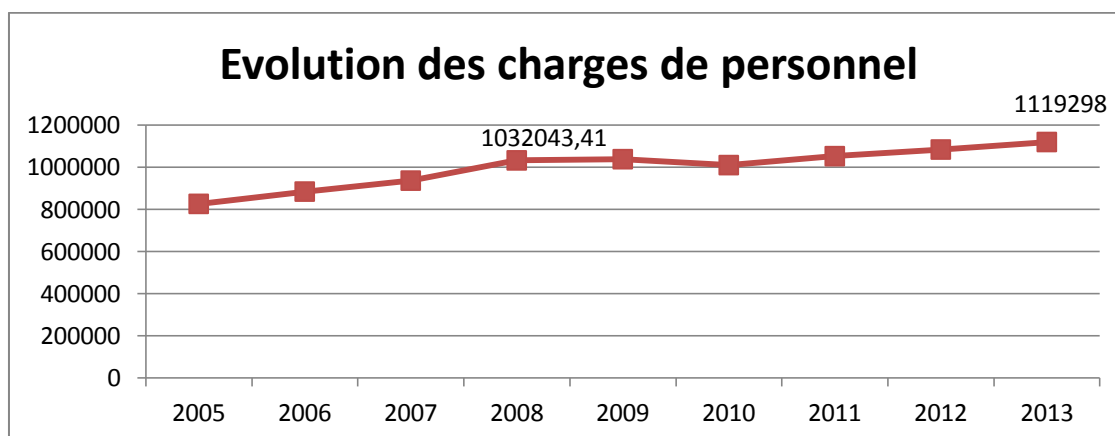
Les Charges de Personnel :



L'effectif municipal est composé de 38 agents ce qui permet d'assurer le bon fonctionnement des différents services de la commune : Administratif, Technique, Culturel, Scolaire, Centre de loisir, Multi accueil, Entretien.

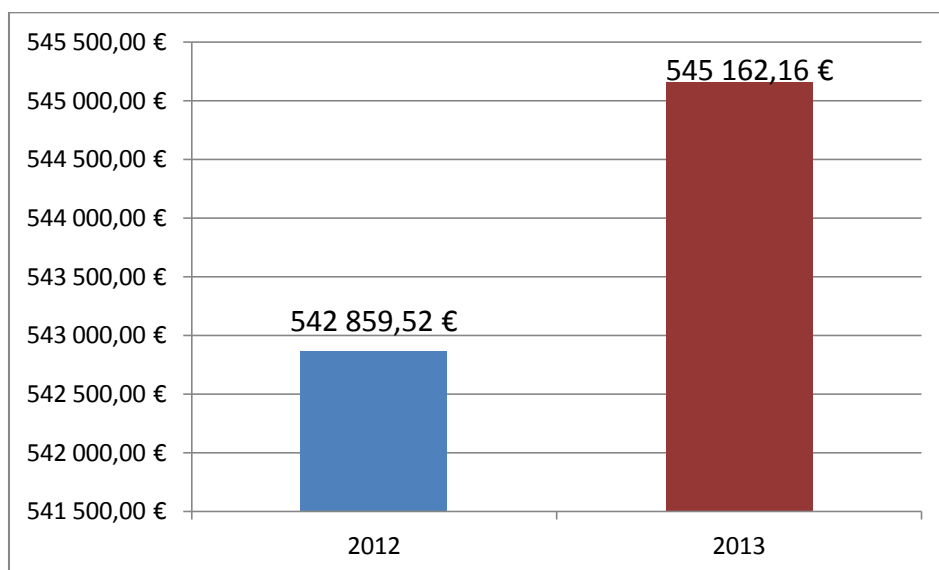
La signature de contrats aidés nous a permis de bénéficier d'une aide de l'état de 55 253 € pour l'année 2013 ramenant nos charges nettes de personnel à 1 119 298€ pour 2013, soit augmentation de 3,3% par rapport à 2012, Cette augmentation est due aux évolutions de carrière (point d'indice, passage de grade) et à l'ancienneté mais sans revalorisation du point d'indice..

Les statistiques font ressortir pour Essert une dépense de 341€ par habitant contre 335 pour les communes de la même importance mais, contrairement à de nombreuses communes, tous les services à l'enfance sont municipaux.



Nos charges nettes de personnel sont passées de 1 032 043 € à 1 119 298 € soit une augmentation de 8,45% sur notre premier mandat.

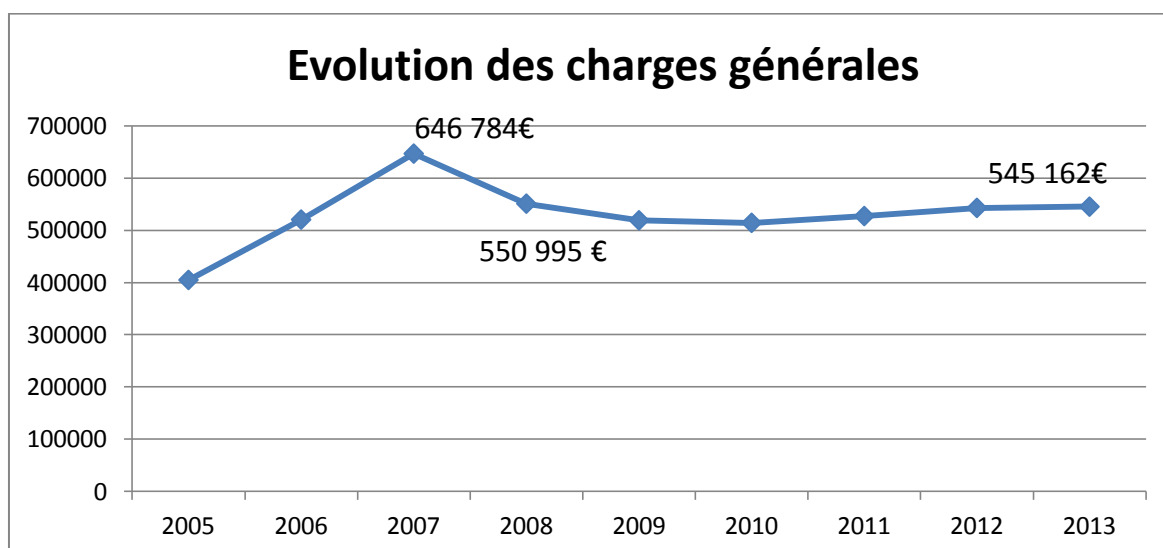
Les Charges générales : elles représentent le montant des achats réalisés pour la bonne marche et l'entretien de la commune.



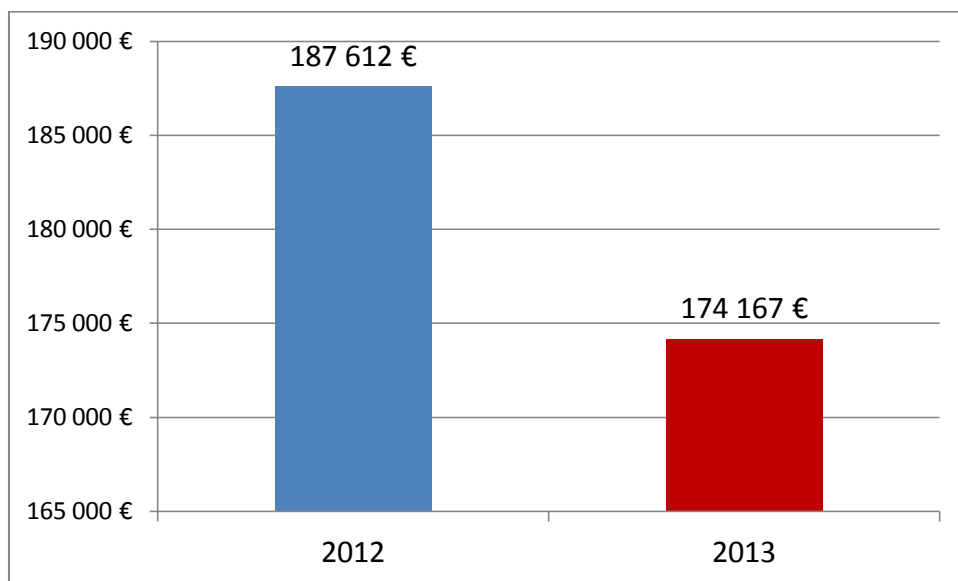
Elles sont en modeste augmentation de + 0,42%.

Quelques modifications significatives dans la répartition : le surcout de près de 23 000€ (chauffage, sel de déneigement + carburant) du aux rigueurs de l'hiver 2012/2013 ,l'entretien des terrain(+7 000€) ou l'achat de petit matériel (+ 10 000€) sont compensés par une baisse des frais de procédure(- 12 000€) , du cout de l'entretien des routes (- 22 000€) et du crédit bail (- 6000€)

Signe de notre vigilance, elles ne représentent 166€ par habitant contre 221€ pour les communes de même strate.



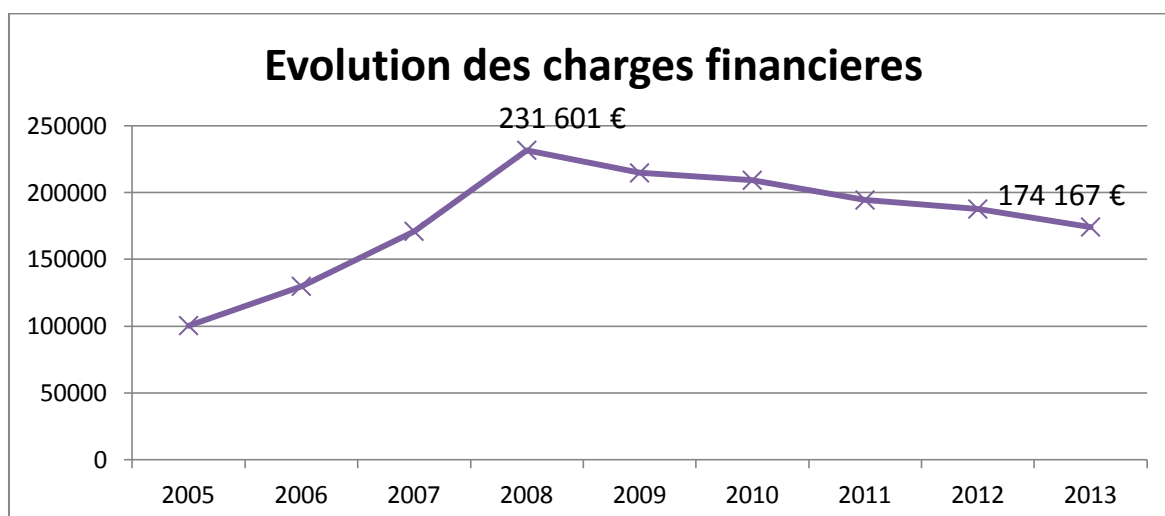
Les Charges financières : elles correspondent aux intérêts payés par la commune au titre de tous les prêts (moyen ou long terme, prêts relais, ligne de trésorerie)



Avec -13 445 € c'est une baisse de 7,16% du montant des intérêts versés.

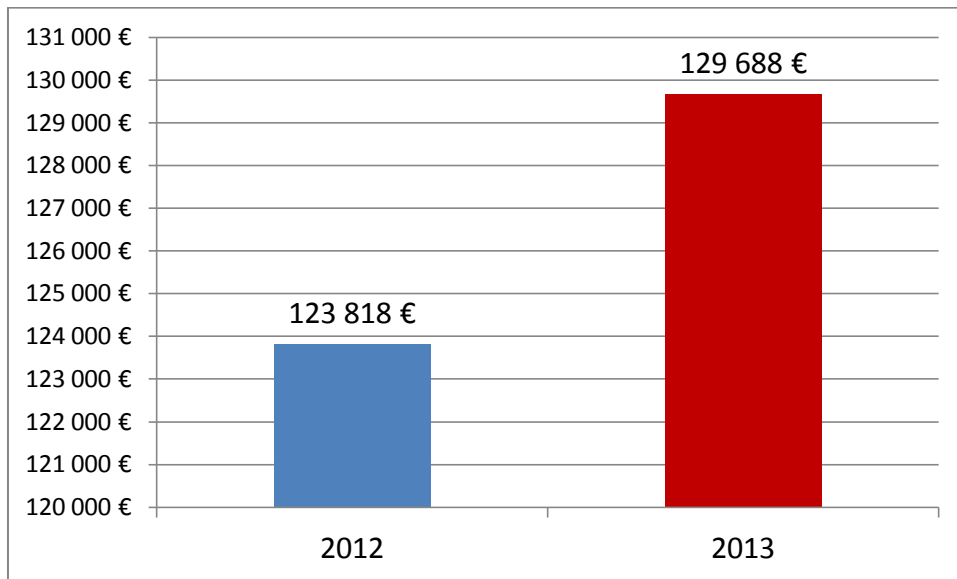
C'est une dépense de 53 € par habitant contre 28 € en moyenne pour les communes de meme categorie.

La commune n'a plus de prêts relais en cours et n'a pas utilisé l'autorisation de découvert (ligne de trésorerie) en 2013.

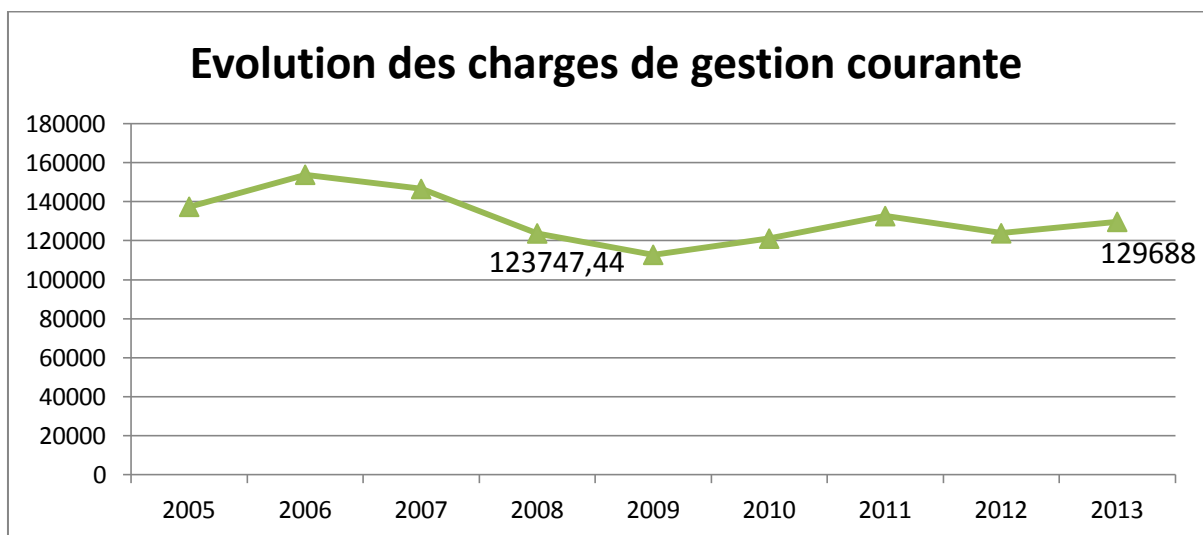


Compte tenu de l'amortissement de la dette, le montant des intérêts payés diminue alors que le remboursement en capital, en section d'investissement, progresse.

Les charges de gestion courante : elles sont représentées par les indemnités des élus, les subventions aux associations et le financement du CCAS ainsi que les frais de scolarité payés aux autres communes.



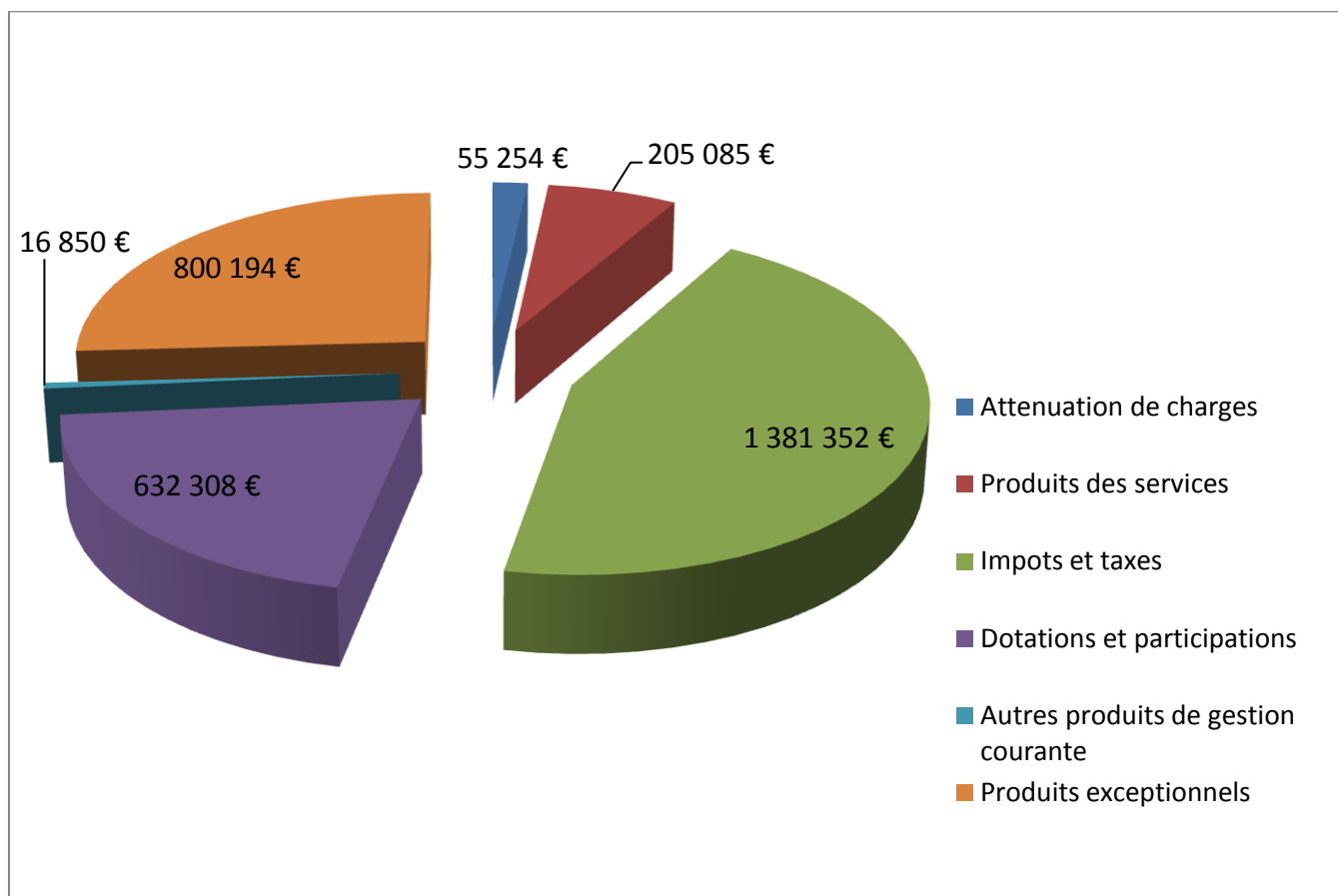
C'est 4,7% d'augmentation (5870 €) pour 2013 avec, pour l'essentiel, les subventions + 10 468 €, les élus – 1664 €, les créances irrécouvrables – 5 151 € et les frais de scolarité – 1139 €.



Durant cette période le cout total de vos élus est passé, annuellement, de 47 911 € à 50 592€ soit + 2681 € sur la totalité du mandat

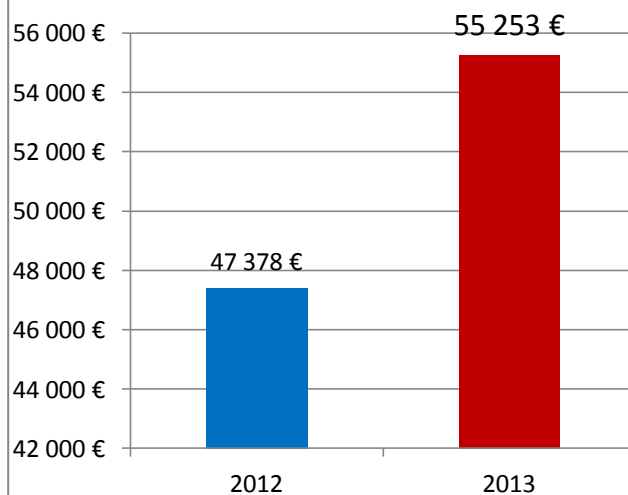
2) Les Recettes

Les recettes réelles 2013 se montent à 3 091 042 € dont 800 194 € de recettes exceptionnelles et 2 290 848 € de recettes « ordinaires »

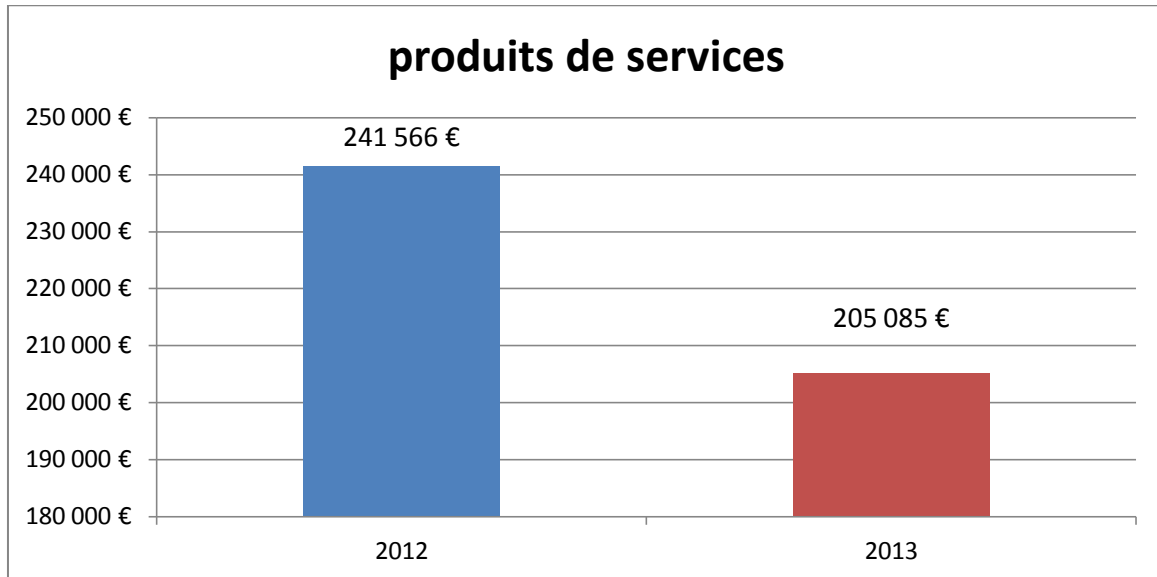


Atténuations de charges :

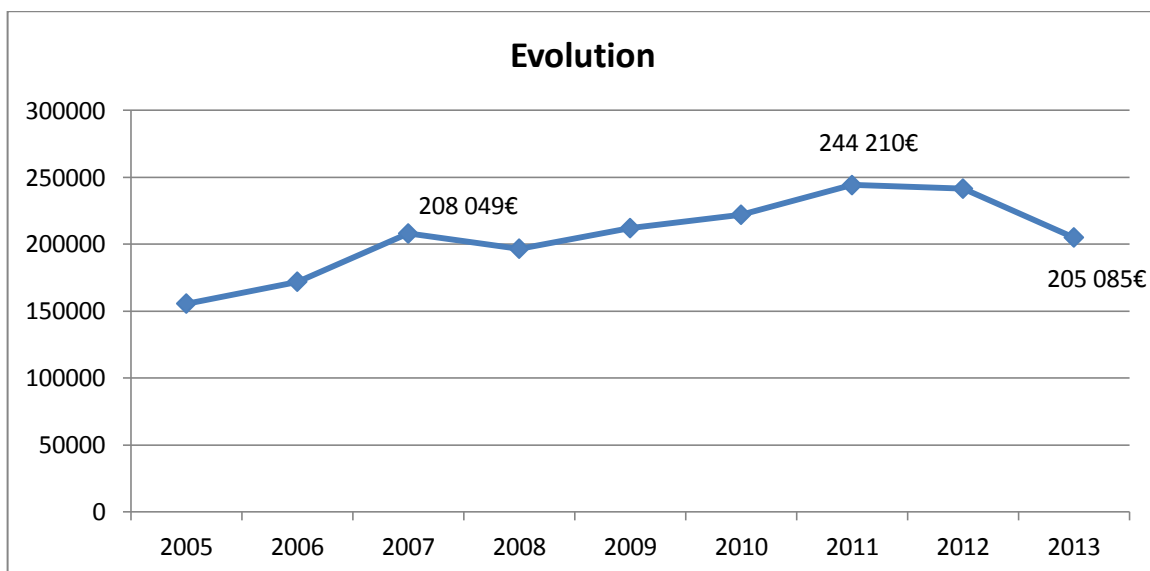
Ces recettes, déjà évoqué dans les charges de personnel, correspondent aux 7 contrats aidés présents dans le personnel communal



Les produits des services : Ces revenus, d'un montant de 205 885 € pour 2013 proviennent pour plus de 80% des services à l'enfance (centre de loisirs et multi accueil), les 20% restant des coupes de bois, des concessions dans le cimetière, des redevances pour l'occupation du domaine public ou des recettes publicitaires

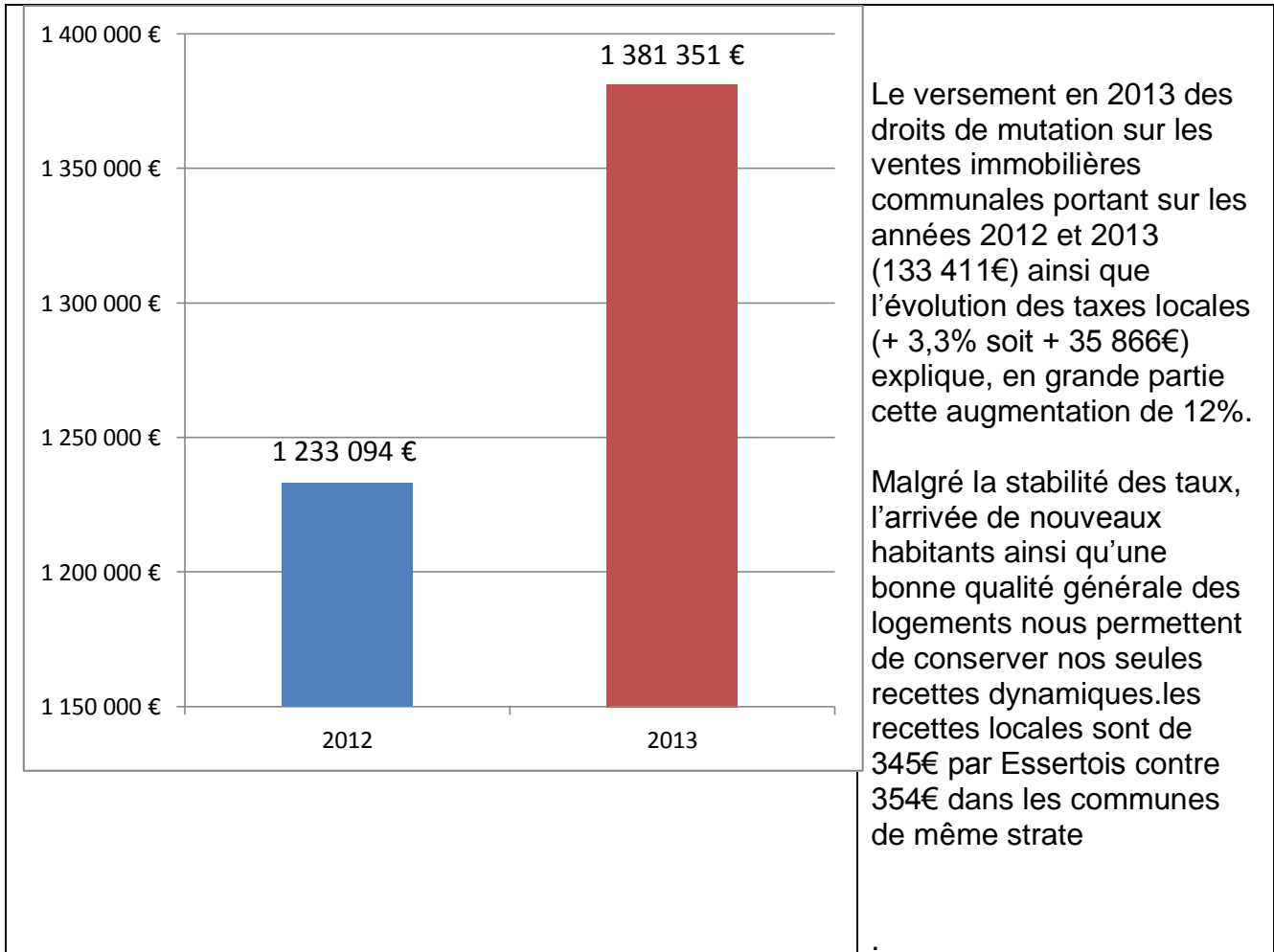


C'est une baisse de 15,1% (-31 481€) due surtout à une chute de 75% (- 26 547€) sur les ventes de bois, géré par l'office national des forêts mais dépendantes de la qualité des parcelles, et un manque de recette de 6,5 %(- 11 493€) sur les services à l'enfance.

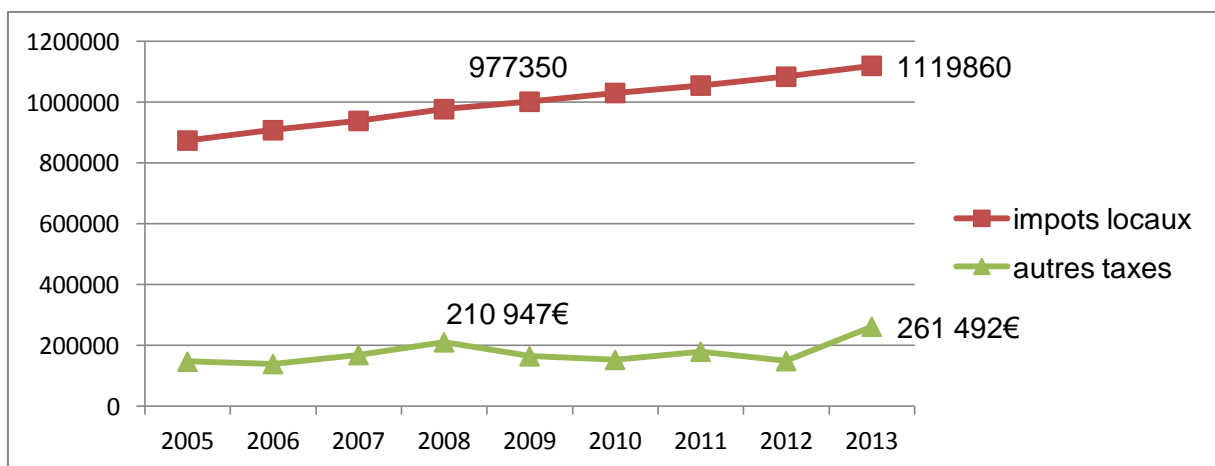


Les Impôts et taxes

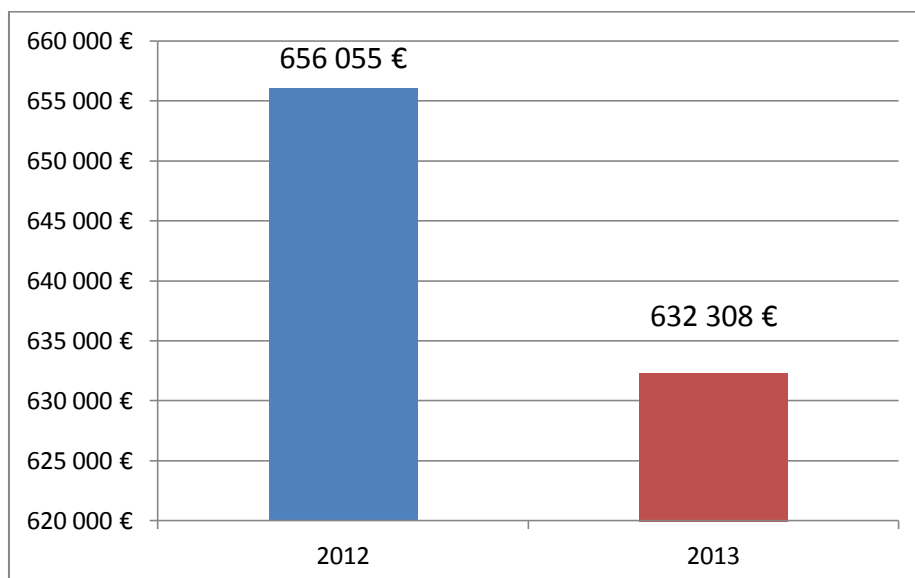
D'un montant de 1 381 351€ (+12%) pour 2013 ces recettes proviennent à 81% des impôts locaux, 6,2% des compensations de taxes professionnelles et, exceptionnellement pour 2013, de 9,6% des droits de mutation



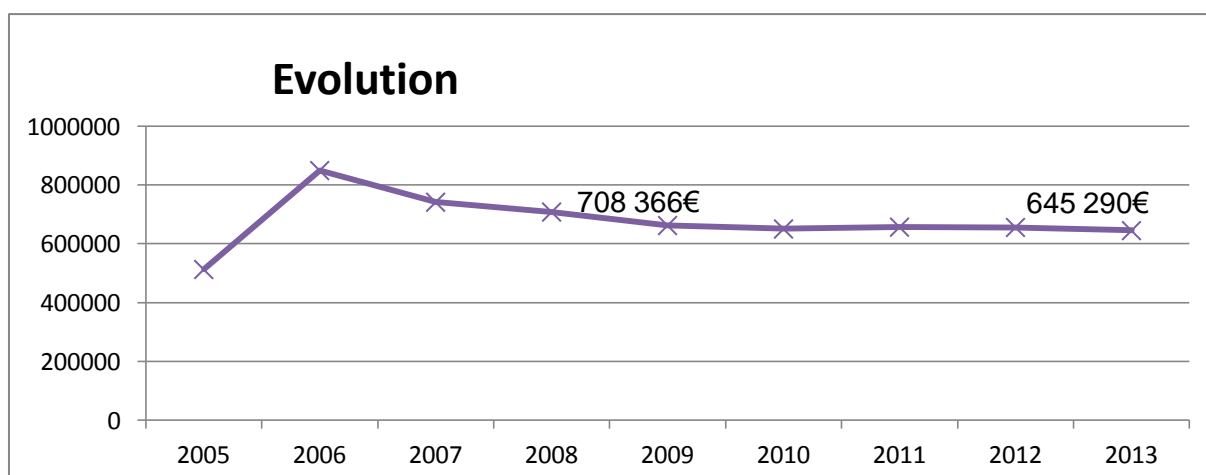
Le montant des impôts locaux nous permet de couvrir nos charges de personnel.



Les Dotations et Participations : En baisse de 3,6% par rapport à 2012 elles sont de 632 308 € en 2013. Trois composantes principales: les dotations de fonctionnement versé par l'Etat (57%) en baisse de 2,15%, les participations au service enfance de la Caisse d'allocation familiales (27,7%) en baisse également de 3%, et l'attribution du fonds départemental de taxes professionnelle (6,9%) en baisse de 29,6%

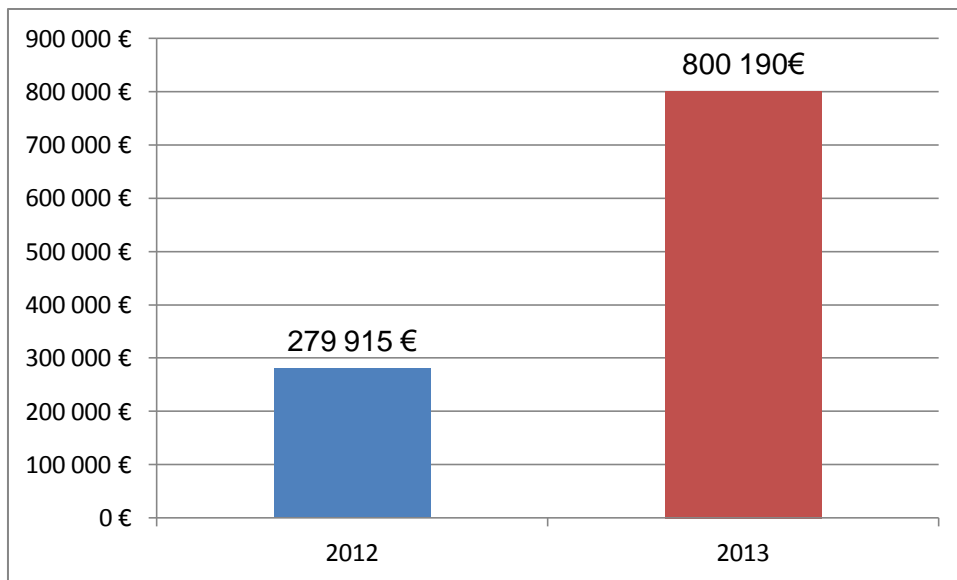


Le graphique ci-dessous nous montre des recettes en baisse régulière malgré l'augmentation du nombre d'habitant. Recettes peu dynamique donc surtout que l'Etat annonce un baisse globale de 30% des dotations aux collectivités locale d'ici 2017. L'installation de nouveaux habitants devrait en atténuer les effets. Nos dotations représentent 112 € par hab. contre 183€ en moyenne.



Autres produits de gestion courante : Ces recettes concernent les biens communaux loués : appartements et garage. 16 850 € de revenus locatif pour 2013 contre 19 322€ en 2012

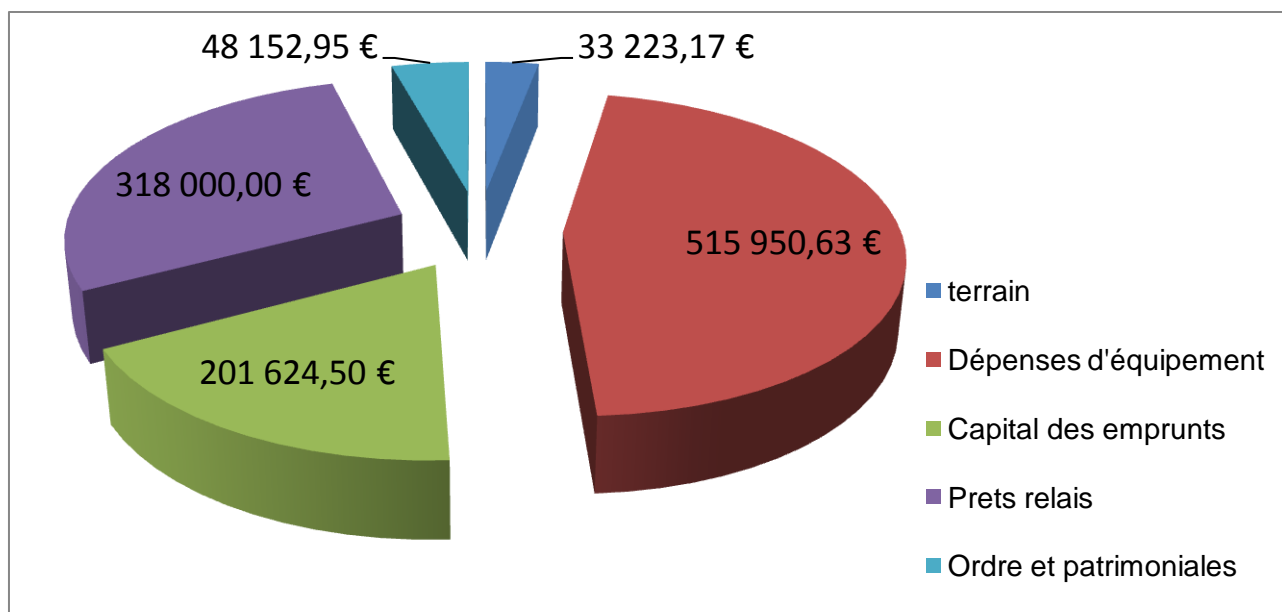
Recettes exceptionnelles : la vente des terrains rue du port (ATIK 580 000€ et Ages et vie (65 000€) et de la Poste (135 000€) représentent 97,5% de cette recette.



Toutes ces recettes exceptionnelles (donc malheureusement non renouvelables) ont été notre principale source de revenus en investissement durant tout le mandat et nous ont évité le recours à l'emprunt dans la réalisation des divers projets.

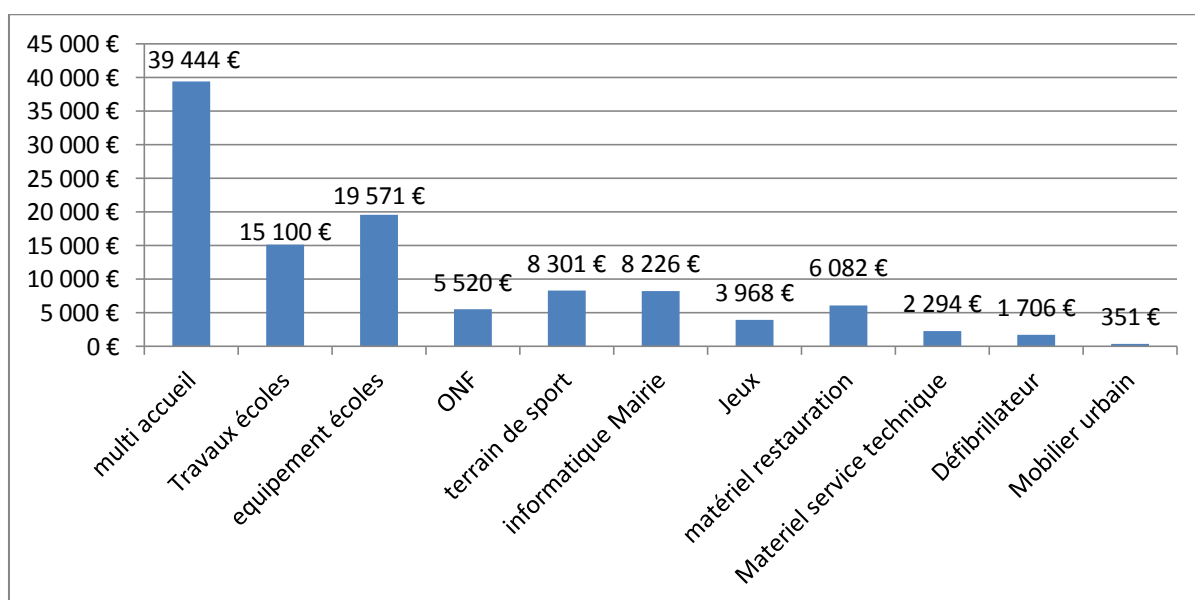
LES INVESTISSEMENTS

Les Dépenses réelles s'élèvent 1 068 798,30€.



Sur les 515 950€ de **dépenses d'équipement** 216 352€ sont consacrés aux Ateliers municipaux (maitrise d'œuvre et construction) et 189 035€ aux travaux de voirie dont 158 555€ pour la réalisation des trottoirs et stationnements de la RD19.

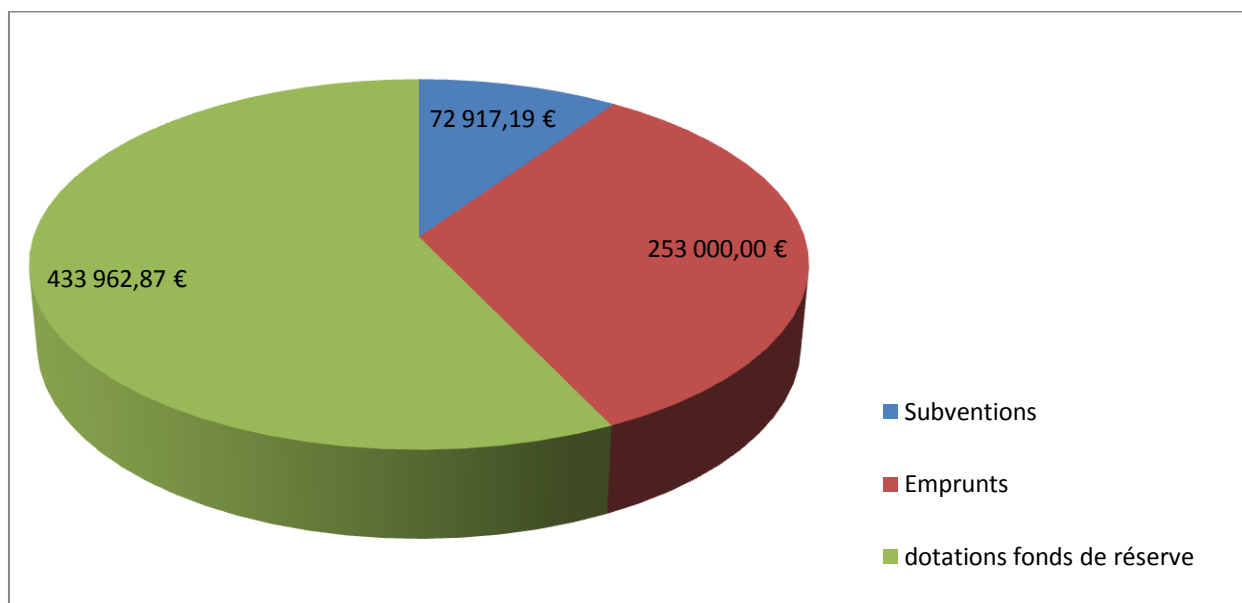
Le reste (110 563€) est utilisé pour l'agrandissement et la climatisation du multi-accueil, du matériel informatique et tableau interactif ainsi que des travaux de peinture dans les écoles, la réfection du stabilisé et l'informatique et les logiciels des services administratifs. (cf. tableau)



Le remboursement du **capital des emprunts** nous a coûté 201 624€. Les 318 000€ de prêt relais correspondent à la réalisation des Ateliers : 65 000€ débloqués lors de l'achat du terrain auxquels s'ajoutent les 253 000€ utilisés temporairement début 2013 dans l'attente des recettes et subventions.

La commune a acquis **deux terrains** : une parcelle au niveau du parking Tazieff dont l'aménagement aura lieu cette année ainsi que le terrain de tennis rue Port en partie déjà transformé.

Les Recettes réelles d'investissement se montent à 759 359,28€



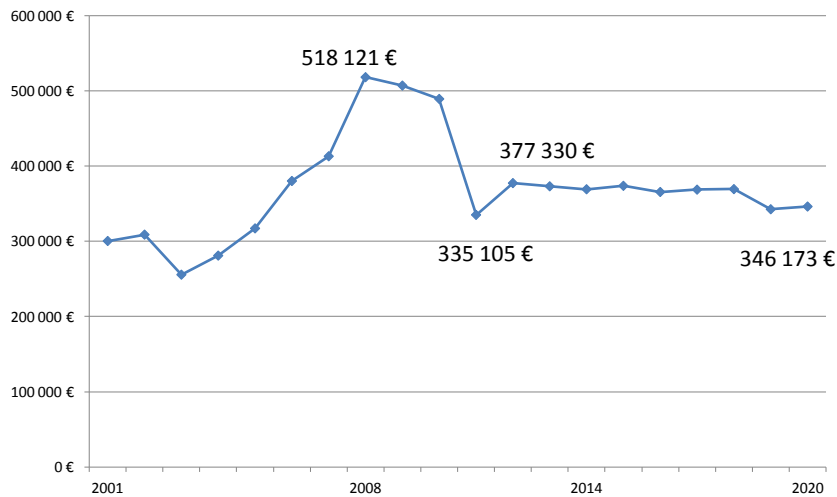
Bien qu'emprunté **et** remboursé en 2013 l'emprunt de **253 000€** fait néanmoins l'objet d'une écriture en recettes et dépenses ce qui permet de présenter une vision réelle de tous les mouvements financiers pour l'année concernée ce qui n'aurait pas été le cas en utilisant la ligne de trésorerie.

Les **433 962€** proviennent des excédents reportés de 2012 (320 015,44€), des recettes de la Taxe d'Aménagement versée pour toute nouvelle construction (86 825,09€) et du remboursement de TVA sur les investissements 2011 (26 622,34€)

Les **subventions** enfin avec 13 500€ du Département dans le cadre des amendes de police ainsi que 22 917,19€ de l'Etat et 36 500€ de la CAB attribués pour la restructuration du Multi accueil.

La **Dette** : Le prêt de 2,2M€ souscrit en 2007 pour 30 ans représentent actuellement 50% du montant de l'annuité. Deux prêts arrivent à terme sur ce mandat en 2016 et 2017 pour un montant global de 19 000€, baisse absorbée par l'amortissement de celui de 2007

ANNUITES (capital + intérêts)



Le manque de capacité d'investissement sera la problématique de ce mandat.

DETTE au 01/01

